

Séance ordinaire du 13 mars 2023

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le lundi treize mars deux mille vingt-trois à quinze heures trente-deux, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du vice-président Guy Dumoulin.

Sont absents : le membre du comité exécutif Isabelle Demers et le président Gilles Lehouillier

Assistent à la séance : Luc De la Durantaye, directeur général adjoint – services de proximité par intérim, Annie Gaudreault directrice générale adjointe – services administratifs par intérim, Stéphane Lafaut, directeur général, Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2023-01-99

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 13 mars 2023.

CE-2023-02-00

Approbation du procès-verbal de la séance du 7 mars 2023

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 7 mars 2023.

CE-2023-02-01

Besoins de main-d'œuvre à la Direction générale

[Document d'aide à la décision GCH-2023-022](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction générale, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2023-022, et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à pourvoir tous les postes laissés vacants par ces mouvements de main-d'œuvre.

CE-2023-02-02

Financement de la dépense relative à l'acquisition du lot 2 359 894 et autres du cadastre du Québec et acquisition de lots (rue des Écureuils et rue des Campagnols, secteur Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2023-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de financer la dépense relative à l'acquisition des lots 2 359 894, 2 360 283, 2 359 881, 2 359 883, 2 359 895, 2 359 871 et le lot 2 360 273 du cadastre du Québec, situés sur la rue des Écureuils et sur la rue des Campagnols (secteur Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy), au montant maximum de 2 264 100 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter la promesse de vente du lot 2 359 894 de ce cadastre, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-GI-2023-004, les frais relatifs à être assumés par la Ville et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter la promesse de vente du lot 2 360 283 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-GI-2023-004, les frais relatifs à être assumés par la Ville et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution;

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter la promesse de vente du lot 2 359 881 de ce cadastre, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à être assumés par la Ville et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter la promesse de vente du lot 2 359 883 de ce cadastre, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à être assumés par la Ville et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter la promesse de vente du lot 2 359 895 de ce cadastre, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à être assumés par la Ville et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter la promesse de vente du lot 2 359 871 de ce cadastre, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à être assumés par la Ville et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter la promesse

de vente du lot 2 360 273 de ce cadastre, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à être assumés par la Ville et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2023-02-03

Financement de la dépense relative à l'acquisition du lot 2 359 882 du cadastre du Québec et acquisition de ce lot (rue des Écureuils, secteur Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2023-005](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de financer la dépense relative à l'acquisition du lot 2 359 882 du cadastre du Québec, situé sur la rue des Écureuils (secteur Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy), au montant maximum de 297 500 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter la promesse de vente du lot 2 359 882 de ce cadastre, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-GI-2023-005, les frais relatifs à être assumés par la Ville et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2023-02-04

Demande au gouvernement du Québec d'accélérer la mise en place d'actions permettant d'accroître la sécurité des piétons, des cyclistes et de toutes les usagères et de tous les usagers de la route

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de demander au gouvernement du Québec d'augmenter rapidement et significativement le budget accordé à l'aménagement de mesures de sécurisation prouvées et efficaces autour des écoles du Québec.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de demander au gouvernement du Québec de revoir son processus d'accompagnement et de gestion des demandes municipales à ce sujet.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville de demander au gouvernement du Québec de mettre en œuvre la stratégie de prévention en sécurité routière.

CE-2023-02-05

Levée de la séance

La séance est levée à 15 h 40

Guy Dumoulin, vice-président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
